

complications phlegmasiques dangereuses. — Il faut bien peser ce qu'on fait avant d'y soumettre les enfants, les femmes, et tous les sujets lymphatiques ou atteints de maladies diathésiques. Les impressions débilitantes produites par elles sont alors plus dangereuses qu'utiles.

3° Médication tonique.

Il y a quelque chose dans l'organisation qu'il est impossible de définir, c'est le ton que présentent les tissus, les organes et l'ensemble de l'homme vivant, c'est-à-dire la fermeté des chairs, l'activité du mouvement de nutrition moléculaire nécessaire à la rénovation des tissus, la résistance des individus aux influences morbifiques, choses essentiellement variables selon l'âge, le tempérament ou les diathèses de chacun et dont l'opposé est la mollesse ou l'atonie. Ce quelque chose d'indéfinissable, mais qu'il est facile de comprendre, joue un très-grand rôle en pathologie et en thérapeutique. C'est ici l'explication de la mollesse permanente des tempéraments lymphatiques ou de la constitution scrofuleuse, à l'effet accidentel et passager des maladies adynamiques fébriles ou autres, et ailleurs, l'indication de recourir à des médicaments spéciaux réputés stimulants et toniques.

La médication tonique a pour but de produire, au sein du corps vivant, des impressions de nature à provoquer dans les tissus et dans l'ensemble de la constitution une force plus grande, permanente et durable. On la désigne aussi sous le nom de *médication corroborante*.

Il est aussi impossible d'expliquer le pourquoi de cette réaction curative que de rendre compte de tous les effets physiologiques obtenus par les médicaments.

L'action réflexe du fer et du quinquina, comme celle de l'opium et de la noix vomique, sont des faits d'observation qu'il est possible d'utiliser dans des circonstances spéciales, mais dont le mécanisme nous empêche entièrement. — Le résultat de l'impression des toniques est d'augmenter la somme de forces qui préside à la nutrition des tissus, de manière à leur communiquer une vigueur, une tension, une fermeté, une contractilité organique plus grandes. — Chez un individu sain, ces impressions répétées conduisent à la pléthore: chez un convalescent, ou chez un sujet lymphatique, au contraire, leur effet curatif est de rétablir la santé et de guérir le lymphatisme.

Les agents de la médication tonique sont très-variés, de nature très-différente, et ils convergent tous au même but par divers moyens. — Chacun, dans son action matérielle, produit un effet particulier, et tous rendent l'effet spécial. — Les impressions du fer, du quinquina, du vin et de la viande grillée, ne sont pas les mêmes; mais, lentement transformées par les forces de la vie, elles produisent un effet semblable, qui est la *tonicité*. — Ces agents ont une double origine et on les prend dans la matière de l'hygiène ou dans la matière médicale. Le vin, l'alimentation abondante et succulente, l'insolation, l'air pur, l'exercice, les frictions, la gymnastique, le massage, les bains d'air et de rivière, les bains de mer, etc., sont fournis par l'hygiène. — De la matière médicale viennent le fer et tous ses composés, les eaux ferrugineuses de Spa, de Forges, de Passy, de Contrexéville, de Pyrmont, etc.; le manganèse, le quinquina et ses dérivés, la

gentiane, le *colombo*, le *quassia amara*, le *houblon*, la *patience*, la *pensée sauvage*, le *pissenlit*, l'*aunée*, la *petite centaurée*, etc.

Les agents toniques n'ont généralement pas d'action immédiate apparente; ils agissent lentement, graduellement, à la suite d'un usage quotidien régulier, et leur emploi peut être prolongé sans inconvénient.

On les emploie, non pas indistinctement, mais les uns de préférence aux autres, d'après des règles que la clinique a établies, dans la convalescence des maladies aiguës, dans l'anémie hémorrhagique et dans la chlorose, dans les cachexies, dans les flux atoniques, tels que la diarrhée, la leucorrhée, etc.; dans les dyspepsies nerveuses et dans les névralgies, dans le lymphatisme et dans le scrofulisme; généralement enfin dans tous les cas où il y a pâleur et mollesse des tissus, atonie des fonctions et diminution de l'élément globulaire du sang.

Une chose qu'il faut connaître, et sur laquelle j'aurai occasion de revenir, c'est que les toniques, à part leur effet matériel, immédiat, n'ont pas nécessairement l'action tonique qu'on leur suppose. En effet, les propriétés des médicaments ne sont pas dans les médicaments ce que nous croyons les voir; elles sont la mise en œuvre de leurs propriétés spéciales aux prises avec la nature vivante de chaque individu. Or, bien que cette nature soit semblable au général, elle diffère au particulier; d'où il suit qu'un médicament, toujours un dans la nature, se rencontre fréquemment avec des organismes de réaction différente, et fournit une réaction curative différente; d'où il suit encore que les médicaments n'ont pas toujours les mêmes effets, et ce qui est tonique chez un individu peut bien ne pas être tonique chez un autre.

D'une autre part, un remède que nous considérons comme doué de propriétés toniques, parce qu'il relève la force et le ton d'organes affaiblis, peut cesser d'être tonique en très-peu de temps, et devenir au contraire un débilitant, par suite de l'excès d'action imprimé à l'activité vitale. — Après un déploiement de force exagéré survient une fatigue réelle qui peut faire comprendre ce qui arrive après l'emploi trop prolongé des toniques. Après l'ivresse et sa force, l'abattement. Comme l'a dit Giacomini, qui range le quinquina dans les hyposthénisants, les toniques prolongés produisent l'inertie des tissus et des organes. Cela est très-vrai, et il faut savoir exciter les organes d'une façon modérée, si l'on ne veut dépasser le but qu'on se propose d'atteindre.

4° Médication stimulante.

La médication stimulante a pour but de produire des impressions suivies d'une augmentation de l'activité vitale de certains tissus, de certains organes et quelquefois même de l'économie entière. Elle a pour moyens ce qu'on appelle les stimulants, les excitants et les irritants.

Les impressions stimulantes sont *extérieures* ou *intérieures*; *générales* ou *localisées*, enfin *spéciales*. Ainsi les frictions, la vésication et le massage sont des impressions stimulantes extérieures, différentes de l'impression intérieure produite par l'alcool et les boissons aromatiques. L'action de ces dernières ne ressemble en rien à la stimulation spéciale de l'utérus par le seigle ergoté, de la vessie par les

cantharides, des nerfs par la strychnine, des reins par le vin blanc et le nitrate de potasse, etc.

Les impressions stimulantes générales, violentes, sont dangereuses et produisent la fièvre. En effet, sous leur influence, la circulation est accélérée, la chaleur accrue, la coloration animée, la sensibilité plus vive, et il se produit une sorte de mouvement fébrile local et général. Par le fait des impressions stimulantes partielles et spéciales, la réaction physiologique est plus bornée, et il se fait, dans les tissus ou dans l'appareil stimulé, une congestion inflammatoire qui peut aller jusqu'à la phlegmasie et à la gangrène : exemple, la stimulation, des vésicants, des caustiques, etc.

D'après la durée de la réaction produite par les impressions des stimulants, on a distingué ces remèdes en permanents et en diffusibles. L'ammoniaque, l'alcool, les boissons aromatiques, sont des stimulants diffusibles, tandis que l'or, le phosphore, l'iode, etc., sont rangés dans la classe des stimulants permanents.

Les *stimulants généraux de l'organisme* sont tirés de la matière de l'hygiène ou de la pharmacie. Les premiers sont le *calorique*, la *lumière*, l'*air chaud et sec*, le *galvanisme*, les *frictions sèches* ou aromatiques, les *bains chauds*, l'*alimentation succulente*, les *vins généreux*, le *thé*, le *café*, les *passions expansives*, etc. Dans la matière médicale, on trouve, les *boissons aromatiques et fermentées*, le vin, l'alcool, etc.; les *huiles volatiles* tirées de l'orange, du citron, de la vanille, de la cannelle, de la muscade, du raifort, du cresson, du cochléaria; les *balsamiques*, tels que la térébenthine, le copahu, le styrax, le benjoin, le baume du Pérou, le baume de Tolu, etc.; le *soufre*, et ses composés dans les eaux minérales.

Parmi les *stimulants locaux* partiels, qui produisent dans les tissus une impression locale suivie de douleur, de congestion, de tuméfaction et de chaleur, de papules, de vésicules et de bulles, je citerai le *calorique* accumulé dans le marteau chauffé à l'eau bouillante; le *chlore*, l'*ammoniaque*, la *chaux*, le *nitrate d'argent* à haute dose; l'*huile de croton* en frictions; la *moutarde* en sinapismes prolongés, le *garou*, les *renoncules*, l'*ortie piquante*, la *clématite*, les *cantharides* en vésicatoires, la *processionnaire*, etc.

A ces stimulants, dont l'action est bornée à une surface circonscrite, il faut ajouter les *stimulants corrosifs*, dont l'impression est si profonde, qu'elle pénètre l'épiderme et qu'elle atteint la peau pour la désorganiser chimiquement. Ce ne sont plus là des irritants, ni des stimulants, ce sont des corrosifs qui détruisent la vie dans un tissu, et la stimulation ne commence, à vrai dire, que plus tard, lorsque le travail de réparation s'accomplit pour éliminer les parties corrodées. Ces stimulants indirects ont une puissance très-grande et sont fréquemment employés comme *méthode révulsive*. Ce sont les caustiques : le *nitrate d'argent*, la *potasse* à l'alcool, la *poudre de Vienne*, le *chlorure de zinc*, le *chlorure d'antimoine*, l'*acide sulfurique*, l'*acide nitrique*, le *nitrate acide de mercure*, le *cautère actuel*, les *mozas*, etc.

Parmi les stimulants intérieurs, il y en a un certain nombre dont l'impression se traduit par un effet réflexe très-marqué sur les fonctions d'un tissu ou d'un appareil organique. Ce sont les *stimulants spéciaux* des organes, et dont l'action merveilleuse aide puissamment la thérapeutique.

Stimulants des bronches ou expectorants. — Ce sont le baume de Tolu, du Pérou, la gomme ammoniacque, le goudron, etc.

Stimulants du cerveau. — Le café, le vin, l'alcool, le thé, l'arnica, le haschich, le phosphore, l'ammoniacque, etc., excitent les fonctions de l'encéphale de la manière la plus active.

Stimulants de la moelle épinière. — La noix vomique, la fève de Saint-Ignace, la strychnine, la brucine, etc., exercent sur la moelle une impression toute spéciale, dont l'effet réflexe est caractérisé par les convulsions tétaniques les plus violentes.

Stimulants sudorifiques. — La grande chaleur, les boissons chaudes, les bains de vapeur, le bain russe, l'ammoniacque, le gaïac, la salsepareille, la squine, le sassafras, la douce-amère, le sureau, etc., déterminent souvent une perspiration cutanée abondante.

Stimulants sternutatoires. — La poudre de tabac, d'hellébore, d'iris, les fleurs de marjolaine, de lavande, le sucre en poudre, sont employés comme sternutatoires et rendent quelquefois de réels services à la médecine.

Stimulants sialagogues. — Le cresson de Para, la racine de pyrèthre, l'acide acétique, le mercure, exercent sur les glandes salivaires une action spéciale incontestable et indépendante de l'action irritante produite par ces médicaments. C'est une propriété dont on peut tirer profit en bien des circonstances.

Stimulants du rectum. — L'aloès a une action réflexe toute particulière sur l'extrémité inférieure de l'intestin. Il y fait naître la congestion et la fluxion hémorrhoidaires.

Stimulants diurétiques. — Le nitrate et l'acétate de potasse, la scille, les asperges, la pariétaire, la digitale, le vin blanc, les eaux minérales acidules, exercent sur le rein une stimulation spéciale, d'où résulte une sécrétion abondante d'urine, souvent utilisée dans un effet curatif.

Stimulants emménagogues et utérins. — La sabiné, la rue odorante, le safran, l'armoise, l'absinthe, le fer, le sulfure de carbone et le seigle ergoté sont des stimulants spéciaux dont l'effet s'adresse particulièrement à l'utérus, et qu'on utilise dans l'aménorrhée, dans l'hémorrhagie utérine et dans l'accouchement.

Stimulants aphrodisiaques. — La vanille, le phosphore, les cantharides, se trouvent dans cette catégorie.

Comme on a pu le voir par ce tableau général des différentes espèces de stimulants, la médication stimulante générale ou localisée est une de celles qui offrent le plus de ressources à la thérapeutique. La spécialité d'action des substances qu'elle met en œuvre la rend extrêmement précieuse, car elle fournit un assez grand nombre de moyens spécifiques, les plus utiles de tous les médicaments.

Cette médication doit être employée : 1° Dans toutes les maladies où, les forces étant déprimées ou diminuées, il y a lieu de produire une impression intérieure suivie d'une réaction du mouvement vital de tous les appareils organiques. Exemple : les phlegmasies et les fièvres de forme adynamique, le choléra, les maladies gangréneuses, scorbutiques, et certaines maladies chroniques, produisant l'anémie et le relâchement des tissus; alors ce sont les *stimulants intérieurs* qui sont mis en usage. 2° Dans les maladies aiguës et chroniques des appareils fonctionnels,

lorsqu'on veut les guérir au moyen d'une révulsion sur une partie éloignée de l'économie; mais, dans ce cas, c'est aux stimulants locaux qu'il faut avoir recours. Exemple: les sinapismes et les vésicatoires aux jambes dans la congestion cérébrale; le cautère au cou dans les maladies de l'œil et du cerveau; le cautère actuel et les moxas dans les maladies de la colonne vertébrale, etc. 3° Dans les maladies atoniques d'un organe ou d'un appareil, lorsqu'on peut en relever les forces au moyen d'impressions produites par un stimulant spécial. Exemple: les cantharides dans certaines incontinenances nocturnes de l'urine; l'aloès dans la constipation par atonie du gros intestin; la strychnine dans la paralysie, etc.

Mais il ne faudrait pas croire qu'on puisse employer indéfiniment les stimulants réflexes chez l'homme: la capacité des organes pour la stimulation a un terme qu'on ne peut dépasser sans produire un effet différent et opposé. A l'action vitale exagérée qui résulte des impressions stimulantes intérieures succède une débilité d'autant plus grande que la stimulation a été plus vive. Ainsi les boissons aromatiques et alcooliques, qui produisent une assez grande excitation du système nerveux, finissent par en amener la sédation et quelquefois la paralysie. A la stimulation prolongée du calorique succède un affaiblissement considérable; la strychnine, qui excite si facilement la moelle épinière, en épuise rapidement l'action, et, donnée à haute dose, peut faire périr par suite de l'épuisement nerveux, etc.

Dans son action réflexe, la médication stimulante intérieure substitue à un état adynamique général ou local un autre état momentanément différent qui forme une réaction curative. On n'en saisit pas plus le mécanisme qu'on ne sait pourquoi la substitution d'une phlegmasie oculaire causée par le collyre au nitrate d'argent fait disparaître une phlegmasie antérieure de nature différente. Mais tel est le fait en lui-même, comme il se montre à l'observation clinique. C'est encore d'une façon analogue, sinon semblable, qu'une stimulation corrosive extérieure substitue quelquefois, au point où on la fait naître, une maladie de nature connue à une maladie éloignée de nature différente, ou ayant pour siège un organe important. Ainsi fait-on à volonté, ou selon l'indication curative, par la médication stimulante, une révulsion et une substitution thérapeutiques. Ce sont deux opérations importantes à connaître dans leur mécanisme et dans la manière de les utiliser.

5° Médication contro-stimulante.

On a donné le nom de médication contro-stimulante à une méthode dans laquelle on produit, à l'aide de médicaments particuliers, des impressions de nature à combattre les progrès d'une phlegmasie aiguë. C'est le reste de la doctrine abandonnée du *stimulisme*, qui ne mérite pas d'être conservée. En effet, la médication contro-stimulante n'a plus sa raison d'être, du moment qu'on abandonne les principes de Rasori sur le *stimulus* et le *contre-stimulus*, puissances dont l'équilibre constitue la santé, et dont les dérangements, excès ou défauts, amènent la maladie. Ce qu'on appelle encore par hypothèse des contro-stimulants, pourrait bien être considéré comme appartenant à la médication antiphlogistique, purgative ou diurétique, révulsive ou substitutive. Le premier de tous les prétendus contro-stimulants est au contraire un irritant très-énergique, qui agit par purga-

tion révulsive ou par irritation substitutive, et il en est de même de tous les autres.

A moins de revenir aux hypothèses de Rasori, de Tommasini et aux idées plus séduisantes qu'exactes de Giacomini sur les hyposthénisants, il n'y a pas de contro-stimulants ni de médication contro-stimulante. Ce que je vais dire est donc moins une étude rétrospective qu'un jugement critique.

Dans les maladies causées par un excès du stimulus, et particulièrement dans les affections aiguës et chroniques, Rasori employait des irritants de nature très-différente, destinés, pensait-il, à exalter le stimulus et à l'épuiser pour devenir indirectement cause de faiblesse générale. C'étaient là des contro-stimulants. La digitale, le bismuth, l'acide cyanhydrique, l'acide carbonique, les cantharides, la moutarde, l'iode, le colchique, la véralrine, le tartre stibié, l'oxyde blanc d'antimoine, etc., ont été compris dans cette classe. Tous ces médicaments ont une action locale, physique ou chimique, irritante, quelquefois très-grave, et une action dynamique qui serait l'action contro-stimulante. On en pourrait dire autant de la saignée et des antiphlogistiques, des astringents et de tous les stimulants, des narcotiques, etc. Si toute la thérapeutique est faite à ce point de vue, rien de mieux; mais si le système est abandonné et qu'on veuille maintenir cette catégorie de contro-stimulants au milieu d'une classification nouvelle qui les comprend déjà tous dans ses autres parties, alors ce n'est qu'un motif fâcheux de confusion.

Tous les prétendus contro-stimulants doivent être placés dans la classe des antiphlogistiques, des astringents, des narcotiques ou des stimulants; quelques-uns appartiennent aux spécifiques.

Leur efficacité est réelle et l'explication seule de leur effet est en défaut. Que le bismuth guérisse certaines entérites, et le tartre stibié la pneumonie aiguë, rien n'est plus exact: mais il ne s'ensuit pas que le tartre stibié et le bismuth soient des contro-stimulants, car dans beaucoup de cas où le stimulus est en excès, ces remèdes ne servent plus à rien, leur action est à la fois irritante et spécifique: irritante par les évacuations qu'ils produisent, et spécifique parce que s'ils sont utiles, l'un dans la pneumonie, l'autre dans l'entérite, ils ne le sont point dans une foule de maladies différentes, telles que phlegmasie, pleurésie, péritonite, etc., où il y a augmentation de stimulus.

Rasori a voulu établir sa doctrine en disant que les contro-stimulants n'agissaient point par révulsion vomitive ou purgative, mais d'une manière spéciale, parce que dans beaucoup de cas, ils ne produisent aucune évacuation sensible. C'est ce qu'il désigne sous le nom de *tolérance*. A cette occasion, il rappelle que le plus puissant des contro-stimulants, le tartre stibié, à haute dose, ne provoque pas toujours d'évacuations et qu'il arrête rapidement les phlegmasies. Cela peut être, mais c'est une exception, car la tolérance absolue est rare: dans la moitié des cas, il y a intolérance et des évacuations signalent les effets du tartre stibié; chez un certain nombre de malades, enfin, il y a tolérance incomplète et alternatives d'évacuations et de repos. On ne peut donc citer les faits de tolérance incomplète ou d'intolérance du tartre stibié comme des preuves de son action contro-stimulante, car on pourrait à plus juste titre les considérer comme des preuves en faveur de la médication révulsive. Restent donc les faits de tolérance absolue, qui ne prouvent pas davantage; car sans produire d'évacuations, le tartre stibié n'agit

point comme stimulant de la muqueuse digestive, ainsi qu'on peut en juger par ses effets sur les follicules du pharynx.

Rien ne prouve donc l'action contro-stimulante spéciale des remèdes que je viens d'indiquer. Ils guérissent, cela est vrai, mais au moyen d'une substitution et d'une révulsion thérapeutiques. S'ils ont un caractère particulier, c'est un caractère spécifique qui les rend de préférence applicables à une maladie plutôt qu'à l'autre.

6° Médication stupéfiante.

La médication calmante, narcotique, sédative ou stupéfiante, a pour but de produire le calme, le bien-être, le repos, là où existent l'agitation, la douleur, le spasme et la convulsion. Elle comprend tout ce qui se rattache à l'*hyposthénie musculaire*, au *narcotisme*, à l'*anesthésie* et à l'*hypnotisme*.

Les moyens qu'elle utilise dans ce but sont très-nombreux et tirés du règne minéral, végétal ou animal. Je les indiquerai tout à l'heure. Leur mode d'action est inconnu; ce sont pour la plupart des agents qui ont, sur les tissus ou sur les organes, une action particulière, spéciale et spécifique, déterminée par l'expérience. Les uns s'adressent à la douleur, qu'ils a paissent; d'autres agissent sur le mouvement, qu'ils modèrent ou qu'ils suspendent; il en est qui détruisent à la fois le mouvement et la sensibilité, qui exercent leur empire sur certains organes dont ils troublent les fonctions avant de les abattre; ce sont autant de particularités curieuses et importantes à connaître.

Il y a des calmants *narcotiques*, dont l'effet est le *narcotisme*; des calmants *vireux* qui produisent l'apathie délirante, et des calmants *anesthésiques*, dont l'action récemment découverte porte à la fois sur la sensibilité et sur le mouvement.

La *médication calmante narcotique* produit l'assoupissement, le bien-être, le sommeil avec ou sans cauchemar, la stupeur, l'ivresse, la courbature, la contraction des pupilles, la sueur, la sécheresse de la bouche, les nausées, les vomissements, la constipation. Quelquefois, au lieu de calmer, elle excite à un très-haut degré et empêche tout sommeil. C'est un fait qu'on observe encore assez souvent. L'opium et ses préparations, le laudanum de Sydenham, le laudanum de Rousseau, la morphine, la codéine, le cyanogène et ses composés, le lactucarium, etc., sont les principaux agents qu'elle met en usage et qu'elle fait pénétrer dans l'économie par la peau ou par les voies digestives.

La *médication calmante vireuse* détermine l'abattement, la stupeur, l'étonnement intellectuel, quelquefois du délire et des hallucinations, la dilatation des pupilles et la cécité, la sécheresse de la bouche, la sueur, les vomissements, la diarrhée, la somnolence et le coma. Elle emploie, à l'intérieur des voies digestives et sur la peau, la plupart des solanées vireuses: la belladone, la jusquiame, la ciguë, le datura stramonium, l'aconit, l'atropine, etc.

La *médication calmante anesthésique*, constituée par le chloroforme, l'éther sulfurique, l'éther chlorhydrique chloré, l'hydrate de chloral, etc., a un tout autre effet que les médications précédentes. Ses agents, dits anesthésiques, pénètrent dans l'organisme par inhalation ou par l'estomac. Sous la forme de liquides volatils, ils produisent leur effet par pénétration dans les voies aériennes et par

absorption à la surface de la muqueuse pulmonaire. L'hydrate de chloral s'introduit dans l'estomac où il est absorbé et pénètre dans le sang. Là, sous l'influence des sels alcalins et de la température du fluide sanguin, il se convertit en chloroforme. Ils suspendent momentanément l'action des sens et du mouvement volontaire, de sorte que la chirurgie a pu s'emparer d'eux pour faire ses opérations sans douleur, à la grande satisfaction de l'humanité. Quelquefois on les applique directement sur la peau, et l'on réussit à calmer des douleurs pour lesquelles il est inutile de recourir à l'anesthésie générale.

Comme on le voit, les effets des médicaments calmants ne sont pas toujours les mêmes: à côté de ceux qui produisent ordinairement le repos et le sommeil, il y en a qui déterminent l'agitation et le délire, ou qui réduisent l'homme à un état d'insensibilité tel qu'on peut le tailler en morceaux sans qu'il s'en aperçoive.

Les maladies, l'habitude et l'idiosyncrasie modifient beaucoup l'action des stupéfiants, et la rendent très-différente d'elle-même. A dose égale, certaines personnes bien portantes n'éprouvent rien de la belladone, tandis que d'autres ont un violent délire. Dans les maladies aiguës, l'opium peut être donné à des doses énormes sans produire de narcotisme, et une personne qui fait habituellement usage de cette substance arrive facilement à prendre, sans danger pour elle, des doses dont la simple fraction produirait ailleurs un empoisonnement.

La médication narcotique est une des plus utiles; sans elle la médecine perdrait une bonne partie de sa puissance, car, dans les cas où l'on ne peut guérir des maladies incurables et douloureuses, en attendant la guérison de maladies aiguës accompagnées de vives douleurs, le pouvoir d'enlever à l'homme le sentiment de la souffrance est le plus éminent des services à lui rendre, celui qui satisfait le plus au besoin de son être. Or, c'est là l'effet de la médication stupéfiante. Elle endort celui qu'on ne peut guérir ou qu'on va mutiler; elle fait prendre patience à celui que des efforts de la nature vont prochainement sauver. Dans les cancers, dans les maladies des os, dans le tétanos, dans le délirium tremens, dans le rhumatisme aigu, dans les névralgies et dans toutes les affections douloureuses, son emploi est commandé et varié d'après les indications à remplir. Elle peut encore être employée avec infiniment d'avantage dans les sécrétions abondantes qui tiennent à une maladie accompagnée d'érythème des organes sécréteurs. C'est ce qui a lieu dans la diarrhée, dans la dysenterie, dans la polyurie, etc.

7° Médication évacuante.

La médication évacuante est née de l'indication de débarrasser l'estomac ou les intestins des matières nuisibles qui s'y trouvent quelquefois. Vantée avec exagération par les partisans de l'humorisme, et dédaignée par les solidistes, elle rend de grands services aux malades. Son but est l'expulsion des matières muqueuses, organiques, bilieuses, salines ou toxiques renfermées dans les voies digestives.

Sous l'influence des impressions qu'elle fait naître, les sécrétions et les contractions gastro-intestinales sont fort augmentées, et, suivant la spécificité d'action du remède, la sécrétion des matières est muqueuse, stercorale, bilieuse jaune, verte ou noire, et l'expulsion a lieu par la bouche ou par l'anus, en vomissement ou en